



PV 385 DU JEUDI 26 AVRIL 2018

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 19 avril 2018

Présents : S. BOISSET - G. PISTOL – C. ROBERT – G. SEVE – C. PERROT – Z. BENSLIMANE – D.COMBIER

Excusé : A. FEZZA

Tél. présidente : 06 78 61 00 66 - **Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône**

Adresse postale : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

Courrier : **LAMURE** : plateau U11 du 5 mai

ST FORGEUX : plateau U11 du 28 avril

INFORMATION : Les annuaires 2017/2018 sont disponibles au siège du Groupement.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JND 2018 : elle se déroulera sur la journée à la plaine des Jeux de Gerland.

Un bulletin d'engagement a été envoyé à chaque club, merci de le retourner au Groupement dès que possible.

Reçu engagement de LIERGUES (2) - FCVB (2) – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES (4) – DOMTAC FC (5).

JOURNEE DU 28 AVRIL – Présence des équipes à 9h15 sur les sites. : Les responsables d'équipes doivent déposer à la table d'accueil la liste de leurs joueurs présents et être en possession du listing actualisé des joueurs de la catégorie.

INTERCLUBS (U7 et U9) à LIERGUES : 8 équipes U7 et 12 équipes U9 :

U7 : Liergues 1, 2, 3 – O. Belleroche 1, 2 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3

U9 : Liergues 1, 2, 3 – O. Belleroche 1, 2, 3 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3, 4 – Terres Dorées 1, 2

INTERCLUBS (U7 et U9) à PONTCHARRA : 8 équipes U7 et 16 équipes U9

U7 : Pontcharra St Loup 1, 2, 3 – FC Tarare 1 – St Forgeux 1, 2 – Valsonne 1 – Amplepuis 1

U9 : Pontcharra St Loup 1, 2, 3, 4 – FC Tarare 1, 2 – St Forgeux 1, 2 – Valsonne 1, 2 – Amplepuis 1, 2, 3, 4 – Chambost St Just 1, 2.

Les clubs organisateurs des Interclubs recevront le programme des rencontres et la disposition des terrains par mail. Vous pouvez contacter C. Perrot (responsable U7).

FESTIFOOT A ST IGNY DE VERS : St Igny 1, 2 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3, 4, 5, 6 – Beaujolais Football 1, 2, 3, 4, 5 – Lamure 1

FESTIFOOT A DENICE : Denicé 1 – RC Béligny 1, 2 – Entente Jeunes Vauxonne 5, 6 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2, 3 – Gleizé 1, 2 – Limas 1, 2

FESTIFOOT A ANSE : MDA 1, 2, 3, 4 – Entente Jeunes Vauxonne 1, 2, 3, 4 – DomTac FC 1, 2, 3, 4, 5

FESTIFOOT A OINGT : OSB 1, 2, 3 – Bully 1, 2 – Chambost St Just 1 – Chazay 1, 2 – FCVB 1, 2, 3.

Prochaine journée le 26 mai.

RAPPEL DU NOUVEAU REGLEMENT : Dimension du terrain : 20 m x 30 m

Zone des 8m : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 m.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

JOURNEE DU 28 AVRIL : Présence des équipes à 9 h15 sur les sites. : Les responsables d'équipes doivent déposer à la table d'accueil la liste de leurs joueurs présents et être en possession du listing actualisé des joueurs de la catégorie.



PV 385 DU JEUDI 26 AVRIL 2018

INTERCLUBS (U7 et U9) à LIERGUES : 8 équipes U7 et 12 équipes U9 :

U7 : Liergues 1, 2, 3 – O. Belleroche 1, 2 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3

U9 : Liergues 1, 2, 3 – O. Belleroche 1, 2, 3 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3, 4 – Terres Dorées 1, 2

INTERCLUBS (U7 et U9) à PONTCHARRA : 8 équipes U7 et 16 équipes U9

U7 : Pontcharra St Loup 1, 2, 3 – FC Tarare 1 – St Forgeux 1, 2 – Valsonne 1 – Amplepuis 1

U9 : Pontcharra St Loup 1, 2, 3, 4 – FC Tarare 1, 2 – St Forgeux 1, 2 – Valsonne 1, 2 – Amplepuis 1, 2, 3, 4 – Chambost St Just 1, 2.

Les clubs organisateurs des Interclubs recevront le programme des rencontres et la disposition des terrains par mail. Vous pouvez contacter Z. Benslimane (responsable U9).

FESTIFOOT A BELIGNY : RC Béligny 1, 2 – Entente Jeunes Vauxonne 1, 2 – Belleville St Jean d’Ard. 1, 2 – MDA 3, 4

FESTIFOOT A ARNAS : Denicé/Arnas 1, 2 – Beaujolais Football 1, 2 – Belleville St Jean d’Ard. 3, 4 – Gleizé 1, 2

FESTIFOOT A LA TOUR DE SALVAGNY : DomTac FC 1, 2 – FCVB1, 2 – MDA 1, 2 – Chazay 1, 2

FESTIFOOT A CHARENTAY : Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2 – O.S.B. 1, 2 – FCVB 3, 4 – Limas 1, 2

FESTIFOOT A POULE LES ECHARMEAUX : Poule les Ech. 1 – Bully 1 – Lamure 3 – OSB 3 – FCVB 5, 6 – Ent. Jeunes Vauxonne 3, 4

FESTIFOOT A PROPIERES : Propieres 1, 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 3, 4 – Beaujolais Football 5 – Lamure 1, 2 – Ent. Jeunes Vauxonne 5

FESTIFOOT A GLEIZE : Gleizé 3, 4 – Belleville St Jean d’Ard. 5, 6 – Beaujolais Football 3, 4 – DomTac FC 5 – MDA 7 – Chazay 5

FESTIFOOT A LIMAS : Limas 3, 4 – MDA 5, 6 – Chazay 3, 4 – DomTac FC 3, 4.

JOURNEE DU 5 MAI : Festifoots prévus sur les sites suivants : ANSE – BELLEROUCHE – BULLY – CHAZAY – OINGT – LUCENAY – FLEURIE – VALSONNE – CHESSY – VILLEFRANCHE – ST GEORGES DE RENEINS – GLEIZE.

Merci de prévenir rapidement le responsable de la commission si vous ne pouvez pas organiser le festifoot.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

CLUBS JOUANT A 10 HEURES : FC VILLEFRANCHE : stade Montmartin ou stade Boisson

DOMTAC FC : stade Maligny à Dommartin

SUD AZERGUES FOOT : à Châtillon d’Azergues

PONTCHARRA ST LOUP : à Pontcharra ou à St Loup

LIERGUES : stade Eclair

BELLEVILLE ST JEAN D’ARDIERES : stade Rosselli

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : à Charentay

MDA : à Chasselay

LAMURE

O.S.BEAUJOLAIS : à Ternand

AMPLEPUIIS

MODIFICATION DE LIEU OU D’HORAIRE :

JOURNEE DU 28 AVRIL

PLATEAU C503 prévu à St Forgeux se déroulera à 10 HEURES au lieu de 14 heures. Equipes concernées : Liergues 2 – Gleizé 2 et Beaujolais Football 2

PLATEAU B501 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB4 – Sud Azergues Foot 2 – DomTac FC4 – O. Belleroche 1

JOURNEE DU 5 MAI

PLATEAU D603 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB5F – DomTac FC 5F – Pontcharra St Loup 3F – OSB1

PLATEAU D601 prévu à Lamure est déplacé à DENICE à 14 HEURES. Equipes concernées : Denicé/Arnas 2 – Lamure 2 – Limas 2 – MDA 5F.

ARBITRAGE U11

« **Lois du jeu – pratique U11** : Suite à de nombreux retours d’éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de **plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage. Cette pra-**



PV 385 DU JEUDI 26 AVRIL 2018

tique d'auto-arbitrage n'est valable que pour les catégories U7 et U9. De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain. **Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.** Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) visant à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient **informés** des lois du jeu en lien avec la catégorie U11. Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 **soit arbitré** de la bonne manière afin que les rencontres **se déroulent de manière satisfaisante.** »

La bonne idée...en U11 : Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions :

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club. –

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappellent l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif). –

Ils s'assurent que les licences soient présentées. –

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter : Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT U13 : A NOTER : Des modifications d'équipes ont été apportées en poule B – C – D à savoir :

Poule B : Exempt remplace ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Poule C : ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 remplace exempt

Poule C : SUD AZERGUES FOOT 2 remplace ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2

Poule D : ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 remplace SUD AZERGUES FOOT 2.

La poule E a également été remise à jour (Ent. Hte Azergues 3 match à Chambost).

Vous devez utiliser les étiquettes initiales (bien penser à rectifier l'équipe si besoin).

CES CHANGEMENTS ONT DONC ENTRAINE UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DES MATCHS ENTRE EXEMPTS.

Voici le nouveau programme (remplace le précédent).

28/04/2018 : ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES 2

Plateau à 3 à BELLEVILLE avec: BELLEVILLE ST JEAN 3 – OS BEAUJOLAIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 3

05/05/2018 : AMPLEPUIS 2 – BEAUJOLAIS FOOT 1

O.BELLEROCHÉ 1 – FC CHAZAY 2

Plateau à 3 à CHESSY avec : SUD AZERGUES 3 – AMPLEPUIS 3 – DENICE 1

26/05/2018 : MDA FOOT 3 – O.BELLEROCHÉ 2

Plateau à 3 à BELIGNY avec : RC BELIGNY 1 – AS ST FORGEUX 1 – AS SORNINS REUNIS 1

02/06/2018 : GLEIZE 1 – FC VILLEFRANCHE 4

GLEIZE 2 – LIERGUES 1

Plateau à 3 à AMPLEPUIS avec : AMPLEPUIS 3 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 – FC CHAZAY 3

LIEUX DES RENCONTRES : ENTENTE JEUNES VAUXONNE : à St Etienne les Oullières
SUD AZERGUES FOOT : à Chessy



PV 385 DU JEUDI 26 AVRIL 2018

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE

JOURNEE DU 28 AVRIL : Poule A : la rencontre FCVB4 – Sud Azergues Foot 1 se jouera à 15 H 30 stade Montmartin

JOURNEE DU 5 MAI :

Poule C : la rencontre FCVB5F – MDA Foot 3 se jouera à 15 h 30 stade Montmartin

Poule D : la rencontre Beaujolais Foot 2 – DomTac FC 4 se déroulera à 14 heures à VILLIE MORGON

JOURNEE DU 2 JUIN :

Poule C : la rencontre FCVB5F – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 se jouera à 15 H 30 terrain synthétique Montmartin

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 : à l'issue du 4^e tour joué le 24 mars les équipes de AMPLEPUIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – FCVB2 – MDA2 disputeront la finale le dimanche 10 juin à 10 heures à Amplepuis.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE J. MAGAT : TIRAGE AU SORT DES HUITIEMES DE FINALE

Rencontres à jouer le dimanche 1^{er} avril à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé

1. ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – ARNAS : 5 - 1
2. ST IGNY 1 – AMPLEPUIS 2 : 3 – 0F
3. O.S.B. 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 : 3 - 2
4. BULLY – ST JEAN SPORT : 0 - 1
5. O.S.B. 2 – DENICE 2 : 2 - 4
6. ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – LAMURE 1 : 0 - 1
7. LES SAUVAGES – DOMTAC FC 2 se joue le dimanche 22 avril à 14 h 30 stade Camille Berthet, Les Sauvages
8. FC TARARE 1 – CHAMBOST ST JUST 1 : 2 - 3

COUPE DES VIGNERONS : Rencontres de cadrage tirées au sort ce jeudi 8 mars au Groupement à jouer le dimanche 1^{er} avril à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé

1. LAMURE 3 – PROPIERES : feuille de match non parvenue à ce jour
2. DENICE 3 – VAUX EN BEAUJOLAIS/CLOCHEMERLE : 2 – 2 T.B. 1 - 4
3. CHAZAY 2 – MDA 3 : 2 - 5
4. SUD AZERGUES FOOT 2 – VALSONNE se joue le samedi 21 avril à 18 h 30 stade J. Bidon à Chessy

Exempts : Limas 1 – Pontcharra St Loup 3 – Entente Vauxonne 2 – St Forgeux 2

***DATE BUTOIR LE 22 AVRIL POUR JOUER LES RENCONTRES REPORTEES.** Merci de nous informer rapidement des dates remises pour ces matchs.

Tirage au sort des quarts de finale le jeudi 26 avril à 19 h 30 au Groupement. Les clubs concernés sont invités à ce tirage. *Prochains tours coupes seniors : 10 mai (1/4F) – 20 mai (1/2F). Finale le dimanche 10 juin 2018.*

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 : Tirage au sort des quarts de finale à jouer le dimanche 22 avril à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

1. DOMTAC FC 3 – Ent. MT BROUILLY VAUXONNE 1
2. LIERGUES 3 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1
3. LIERGUES 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2
4. ENTENTE HAUTE AZERGUES – ENT. PAYS TARARIEN 1

Prochain tour 10 mai (D.F.) Finale le 2 juin.

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 : TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES DE QUART DE FINALE A JOUER LE SAMEDI 21 AVRIL A 15 H 30 SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME :

1. MDA 2 – ENT. PAYS TARARIEN 1
2. O. BELLEROCHÉ – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2
3. LIERGUES 2 – SUD AZERGUES FOOT 1
4. RC BELIGNY – PONTCHARRA ST LOUP 1

POUR TOUTES LES COUPES A 11 : Tout changement de date ou d'horaire doit nous parvenir par mail avec accord du club adverse.